Nombre de membres
Afférents au Conseil municipal : 14
Qui ont pris part à la délibération : 10
Date de la convocation : 27 juin 2022
Date de l'affichage : 27 juin 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT
DE BEAUVAIS

Envoyé en préfecture le 04/07/2022
Reçu en préfecture le 04/07/2022
Affiché le 04/07/2022
ID : 060-216001644-20220701-28_22-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LE COUDRAY SUR THELLE
SÉANCE DU 1er JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le premier juillet à vingt heures trente minutes, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. GORINE Ludovic, Maire.

Présents : GORINE Ludovic, MARTIN Dominique, VAN EECKHOUT Aude, ANDRIEU Patricia, LEGRAND Fabrice, PERRIOT Véronique, BUTEZ LE BOURGEOIS Céline, GOIX Pierre, LIMA Paulo, et GAZAR Chloé (en visioconférence).

Formant la majorité des membres en exercice

Absente excusée : CAMOIT Frédérique

Absents : GUTIERREZ Y DIEZ Sylvie, JEAN BAPTISTE Morgane et GOERGEN Julien

Désignation du secrétaire de séance : MARTIN Dominique

Délibération n° 28-2022 : Objet : Adhésion de la Communauté de Communes Vexin-Thelle au Syndicat d'Energie de l'Oise

Monsieur le Maire expose que la Communauté de Communes Vexin-Thelle, par délibération en date du 8 décembre 2021, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat les compétences optionnelles :

- Travaux neufs d'éclairage public non liés aux travaux sur le réseau électrique
- Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (hors travaux)

Lors de son assemblée du 10 mars 2022, le Comité Syndical du SE60 a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes Vexin-Thelle.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SE60 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'adhésion de la Communauté de Communes Vexin-Thelle au SE60.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Ludovic GORINE
Fait et délibéré le 1er juillet 2022

Acte rendu exécutoire
Après transmission en préfecture le 04/07/2022
Et publication ou notification du 04/07/2022

MAIRIE DU COUDRAY SUR THELLE 60430